

La course cycliste « Le Tour de la Provence 2020 » traverse le Vaucluse

Modifications de circulation les 15 et 16 février 2020 sur les routes départementales

Publié le 13 février 2020

Samedi 15 février 2020

Mérindol – Mont Ventoux (Chalet Reynard)

- › Passage en Vaucluse entre 13h30 et 14h00, par le pont sur la Durance à Mérindol,
- › Arrivée au Chalet Reynard prévue entre 16h00 et 17h00.

[Télécharger le plan](#)

Si les conditions météorologiques sont défavorables, l'épreuve pourrait être arrêtée au niveau de la cave coopérative de Bédoin.

dimanche 16 février 2020

Avignon – Place de l'Horloge

- › départ à 11h10

[Télécharger le plan](#)

Après avoir franchi le Col des 3 Termes en limite des communes de Venasque, Murs et Gordes et le Col de l'Aire Dei Masco dans les Alpes de Haute Provence, les coureurs quitteront le Vaucluse entre 14h30 et 15h00, par le pont sur la Durance à Cadenet afin de rejoindre les Bouches du Rhône et Aix en Provence.

La circulation sera interdite ponctuellement sur les routes départementales empruntées par l'itinéraire, à l'avancement de la course, et sous le contrôle des forces de l'ordre.

Le stationnement sera également interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au droit des intersections rencontrées sur celles-ci.

Des perturbations de la circulation sont attendues sur et aux abords de l'itinéraire, le temps du passage de la course, soit environ 15 minutes.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09